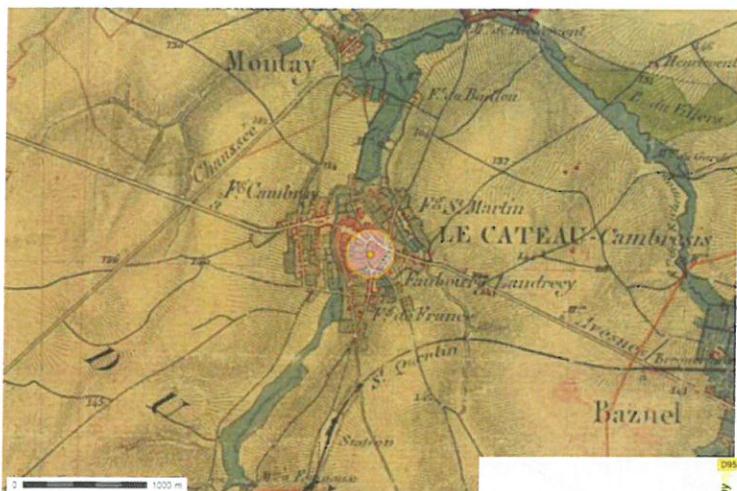


### Localisation du lieu du décès

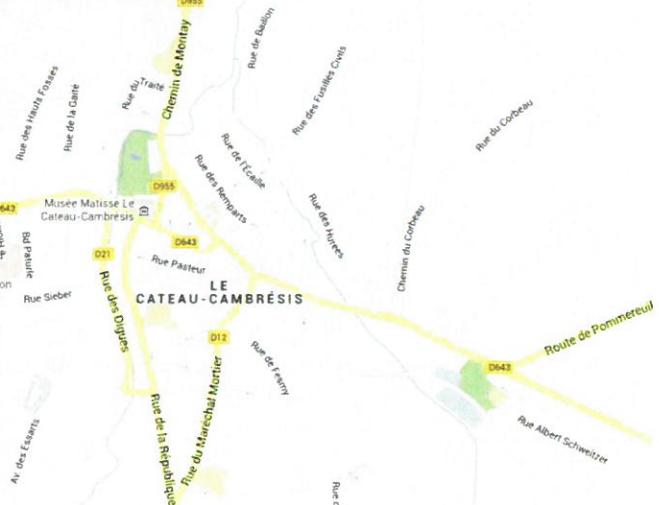


**Le Cateau:** Département du Nord,  
Arrondissement de Cambrai,  
Canton de Le Cateau.

**Chemin de Forest** est devenu la rue des Fusillés Civils.

En 1921, des citées furent créées pour pourvoir au logement des Catésiens. Une délibération du Conseil Municipal, le 09 novembre 1920, décide de donner le nom d'un fusillé à chaque cité.

Cité **Marcellin Deloffre**, rue de Baillon



Légion d'Honneur à titre posthume, N° d'inscription: 716/52

**Sources:** Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Mairie de Le Cateau; Magasine Jadis en Cambrésis N° 79, septembre 2002, articles: Emile Bontemps et Ch. Trigaut.

# 1914 DENHEZ Adolphe

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.		
Nom	DENHEZ	
Prénoms	Adolphe	
Grade	Soldat de 2 <sup>e</sup> classe	
Corps	91 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie 2 <sup>e</sup> Cie	
N° Matricule	6428 au Corps. — Cl. 1910 17 au Recrutement Avesnes	
Mort pour la France le	9 Décembre 1914 à Saint-Hubert (Marne)	
Genre de mort	Disparu au combat	
Né le	4 février 1890	
à	Le Cateau	
Arr <sup>me</sup> municipal (p/ Paris et Lyon)	Département Nord à deux rue et N°	
Ceux partie s'entier par le Corps		Jugement rendu le 81 Septembre 1914 par le Tribunal de Valenciennes acte ou jugement transcrit le 9 octobre 1914 à Denain, Nord
N° du registre d'état civil		584-708-1921. [25131]

Né le 4 février 1890 à 11 heures à Le Cateau.

Profession Journalier.

Domicilié à Denain, 73 bis, rue des jardins

Fils de Denhez Adolphe, journalier, 30 ans (O1860 à Inchy).

Et de Dehencourt Irma, sans profession, 25 ans (O1865).

Domiciliés à Le Cateau, 47 Grande rue Saint Martin.

Marié le Célibataire.

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 17 Classe 1910

Grade et corps: Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 91<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 2<sup>e</sup> Cie.

Mort pour la France Disparu au combat le 9 décembre 1914, à l'âge de 24 ans, à Saint-Hubert, La Harazée (Marne).

Transcription N°379 à Denain

Sépulture non déterminée.

Monument aux Morts de Le Cateau

Monument aux Morts de Denain

Livre d'Or de Denain

Détail du service Déclaré soutien de famille le 26 août 1911. Incorporé au 91<sup>e</sup> R.I., à Mézières, le 10 octobre 1911. Passé dans la réserve le 09 novembre 1913. Certificat de bonne conduite accordé. Rappelé le 1<sup>er</sup> août 1914 au 91<sup>e</sup> R.I. Disparu à Saint Hubert le 09 décembre 1914. Papiers du militaire non récupérés

**Morphologie:** Cheveux: châtain foncé; yeux: bleus jaunâtre; front: inclinaison verticale, hauteur moyenne, largeur moyenne; nez: dos rectiligne, base abaissée, hauteur grande, saillie moyenne, largeur moyenne; visage large; taille 1m72; Degré d'instruction générale 2.

## N°379 Acte de transcription de Décès de DENHEZ Adolphe

Vu le jugement à nous remis le vingt octobre mil neuf cent vingt et un, nous avons intégralement transcrit: Le Tribunal, vu la requête qui précède présentée par M. le Procureur de la République, les renseignements fournis et les pièces produites à l'appui, desquels il résulte la preuve que Denhez Adolphe est disparu du fait de la guerre depuis plus de 2 ans; Vu l'article 9 de la Loi du 2 juin 1919; A prés en avoir délibéré, conformément à la loi, déclare constant que Denhez Adolphe, né à Le Cateau, le quatre février mil huit cent quatre vingt dix, fils de Adolphe et de Irma Dehencourt, célibataire, exerçant la profession de journalier, demeurant à Denain, soldat au 91<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, disparu à Saint-Hubert (Marne) est décédé le neuf décembre mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Dit que le présent jugement tiendra lieu de l'acte de décès qui n'a pas été dressé, qu'en conséquence son dispositif sera transcrit sur les registres de la commune de Denain pour l'année courante et que mention en sera faite sur les registres des actes de décès de la même commune pour l'année mil neuf cent quatorze, en marge de l'acte le plus voisin de la date du décès de Denhez Adolphe. Dit que la minute du présent jugement et l'expédition qui en sera délivrée à M. le Maire de Denain seront visés et enregistrés gratis. Ainsi fait et jugé en audience publique le vingt et un septembre mil neuf cent vingt et un par M. Bouillon, Président, Chazal, juge, Fontaine, juge suppléant délégué, en présence de M. Rogier, substitut assistés de M. Hulot, greffier, signé: Bouillon et Hulot. Visé pour timbre et enregistré gratis. Valenciennes le vingt neuf septembre mil neuf cent vingt et un, folio 46, case 16, signé Testart. Transcrit à Denain le vingt octobre mil neuf cent vingt un à quinze heures, par Nous, François Augustin Henri Deburge, Conseiller Municipal et par délégation spéciale, officier de l'Etat civil. Suit la signature du Conseiller.

## Morts au même endroit

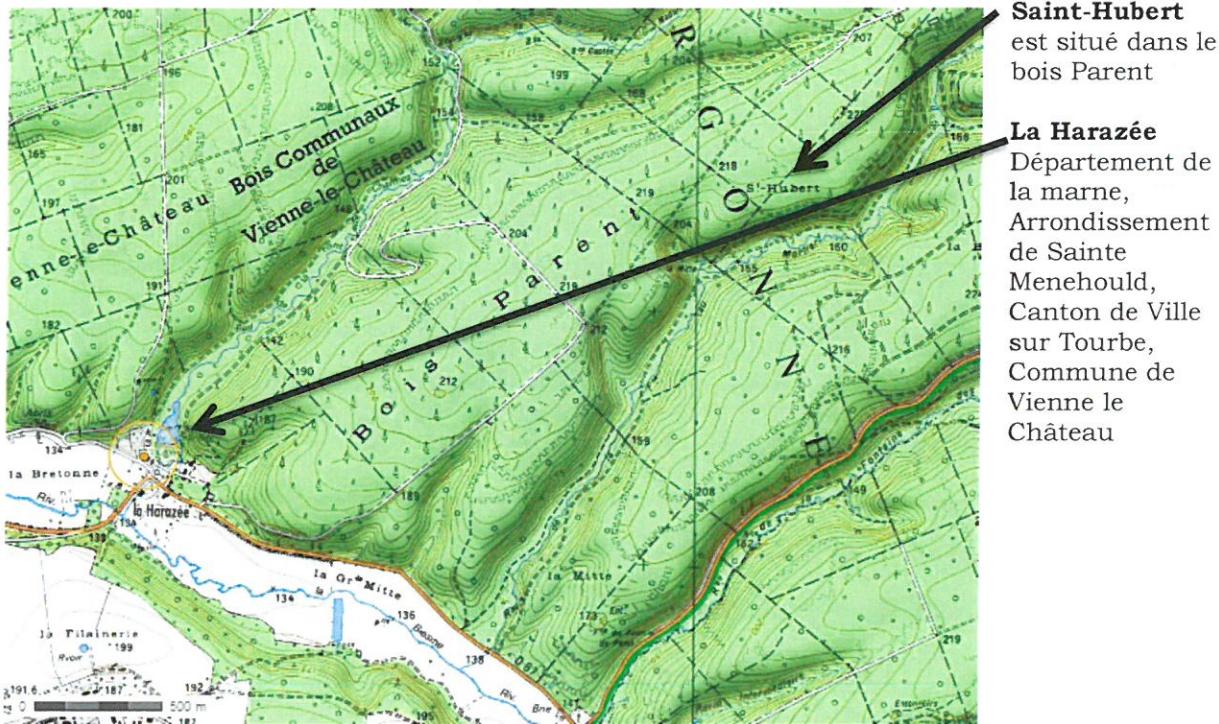
**Catillon:** Demarez Henri, Benazech René; **Le Cateau:** Anciaux Emile, **Denhez Adolphe**, Leclercq Fernand, Meresse Henri; **Le Pommereuil:** Corrier Jules;

## Etaient au même régiment

**Bazuel:** Lemaire Achille; **Catillon:** Druon François; **La Groise:** Leger Albert; **Landrecies:** Laurent Camille, Meurant Henri, Pien Alfred, Prévot Léon, Roget Edmond, Rombaux Georges,

Sauviller Charles; **Le Cateau**: Champagne Georges; **Denhez Adolphe**, Desbouis Georges, Fauchart Denis, Feuillard Arthur, Gervoise Alphonse, Lemaire Fernand, Machu Jules, Meresse Henri, Noiret Albert, Noiret François, Pilart Edouard, Pruvot Auguste, Ranquest Jules, Richez Jules, Sartiaux Emile, Soufflet Aimé, Vasseur Alfred; **Le Pommereuil**: Bricout Louis, Corrier Jules, Deprez Henri, Duminy Auguste, Duminy Clovis, Meresse Armand; **Mazinghien**: Guiot Pierre, Poupart Fernand, Soufflet Léon; **Ors**: Moreau François.

### Localisation du lieu du décès



### Historique et combats du 91<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en 1914

**En 1914** Casernement: Mézières, 7<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie, 4<sup>e</sup> Division d'Infanterie, 2<sup>e</sup> Corps d'Armée; À la 3<sup>e</sup> DI d'août 1914 à juin 1915, puis à la 125<sup>e</sup> DI jusqu'en déc. 1916, puis à la 87<sup>e</sup> DI d'avril 1917 jusqu'en nov. 1918; Constitution en 1914: 3 bataillons; 2 citations à l'ordre de l'armée; Fourragère verte

**1914** Opérations des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Armées: Spincourt, Mangiennes, Bellefontaine (15 km nord de Virton, (Belgique.) combat d'Houdrigny, Rolbelmont (22/08); retraite: Stenay, Verpel (01/09); Bataille de la Marne (5-13 sept.): Heiltz-Le-Hutier, Favresse, Thiéblemont, Farémont, Sermaize; Ouest de l'Argonne (sept.-oct.): bois de la Gruerie, Four de Paris, La Chalade, La Harazée, Pavillon de St Hubert et de Ste Eugénie, Fontaine-Madame

**1915** Argonne (jan.-fév.): ravin de la Fontaine aux Charmes; Champagne (fév.-mars): Côte 196, Beauséjour, Mesnil les Hurlus; Woëvre: Bois de Pareid (5 avril) LesEparges; Opérations en Hauts de Meuse: attaque de Maizeray (5/04); Les Eparges (avril): Tranchée de Calonne Le Bois Haut (mai); Champagne: Tahure (30-31 oct.), cote193 (nov.) Argonne (juin-déc.): La Bolante, ravin des Courtes Chausses (12 juil.), Ravin des Meurissons, la Fille Morte puis les Courtes Chausses (juil.-oct.)

**1916** Forêts de Hesse (jan.-avril) puis Le Four de Paris (avril-mai), forêt de Hesse (mai-août); Bataille de la Somme (sept.-nov): bois de Saint Pierre Vaast (oct.); Transport vers l'Algérie (troubles de l'ordre au sud Constantinois) (de décembre à. fin mars 1917): plateaux de Constantine et de l'Aurès, massifs du Belezma

**1917** St Quentin (avril-mai); Chemin des Dames (juin): Cerny puis Croix sans Tête (Soupir)(août-sept.); Bataille de La Malmaison (oct.): ferme Froidmont, ravin des Vaumaires

**1918** Champagne (jan.-mars): Mont Sans Nom, forêt de Villers-Cotterêts (juin), ferme de la Grille, St Pierre L'Aigle (juil.); Aisne (juil.): Buzancy, ouvrage du Polygone des Grenadiers, Forêt de Parroy, Croismare (sept.)

### Citations du 91<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie à l'ordre de l'Armée

Ordre N° 13.010 «D» du 20 janvier 1919: le Maréchal de France, commandant en chef les Armées françaises de l'Est, cite à l'ordre de l'Armée:

**Première Citation** «A défendu, de septembre 1914 à janvier 1915, avec une superbe opiniâtreté, en Argonne, le Bois de la Gruerie, opposant un mur infranchissable, au prix de pertes sanglantes, à

un ennemi disposant de moyens très supérieurs. Après une participation vigoureuse aux opérations de Champagne, en février-mars 1915, a fait, preuve d'un magnifique élan en se ruant, par deux fois, les 5 et 6 avril, à l'attaque de Maizeray où il laissait, devant les réseaux ennemis, plus du tiers de son effectif A montré la même ardeur héroïque en octobre 1917, au Chemin-des-Dames, en enlevant et gardant l'éperon des Vaumaires, apurement défendu par l'ennemi.».

**Deuxième Citation** «Engagé dans des circonstances difficiles, a contribué, pour une grande part, à arrêter les attaques de l'ennemi pendant les combats des 4, 5 et 12 juin 1918, devant Villers-Cotterêts. S'est montré ensuite, grâce à l'exemple des cadres, à la ténacité et à l'esprit de sacrifice de tous, aussi ardent dans l'offensive et dans la poursuite que solide dans la défensive, notamment du 23 juillet au 1er août, à Buzancy, capturant plus de 300 prisonniers, des canons et un important matériel.»

#### JMO du 91<sup>e</sup> RI

Cote 26 N  
668/19  
pages 1 à 3

Journées du  
au 10  
décembre  
1914

Le 7 décembre

Le 8 décembre

Le 9 décembre

Le 10 décembre

Dans la nuit du 7 au 8 Déc. les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> Btms relèvent de le secteur de St Hubert le Btm Veteillier du 120<sup>e</sup> et le Btm Erbouillet du 328<sup>e</sup>; 1<sup>er</sup> Btm à droite Cap<sup>e</sup> Cailbeau, le Btm à gauche (Cdt Brancourt) 7

La journée du 8 est calme sur tout le front. Sur le saillant, au centre de la 1<sup>re</sup> Cie (Cie de droite, 2<sup>e</sup> Lieut<sup>!</sup> Drouet) on fait sauter à la mine un boyau d'accès allant accidant à l'entour d'une mine française que le 328<sup>e</sup> a fait sauter le soir de la veille, et dont la défense est assurée par le 2<sup>e</sup> Lieut<sup>!</sup> Fourrier et 995 hommes de la 1<sup>re</sup> Cie. — Sur le front de la 2<sup>re</sup> Cie (Lieut<sup>!</sup> Istenmann) qui tient le V formé par les routes de St Eugène et de St Hubert, les défenses nécessaires sont complétées. — La 4<sup>e</sup> Cie (2<sup>e</sup> Lieut<sup>!</sup> Gennescaux) est à gauche du secteur du 1<sup>er</sup> Btm, 2 sections et demie en 1<sup>re</sup> ligne, le reste en réserve; — la 2<sup>re</sup> Cie est en réserve, 2 sections au P.C. du Chef de Btm, 2 sections à la disposition, prête du Cdt du secteur de liaison à l'au<sup>1</sup> La Nite.

Le 3<sup>e</sup> Btm a ses Cies disposées de la droite à la gauche comme il suit: 1<sup>re</sup> (Cap<sup>e</sup> Mergiz) 11<sup>e</sup> (Cap<sup>e</sup> Louleau) 9<sup>e</sup> (Cap<sup>e</sup> Parent). — La 12<sup>e</sup> Cie forme réserve, 2 sections au P.C. du Chef de Btm, 2 sections au P.C. du Lieut<sup>!</sup> Cl Barrat Cdt le secteur.

Le 1<sup>er</sup> Btm compte à ce moment 742 hommes; le 3<sup>e</sup> Btm 749 hommes.

Le 2<sup>re</sup> Btm qui cantonnait à Florent<sup>!</sup> passe

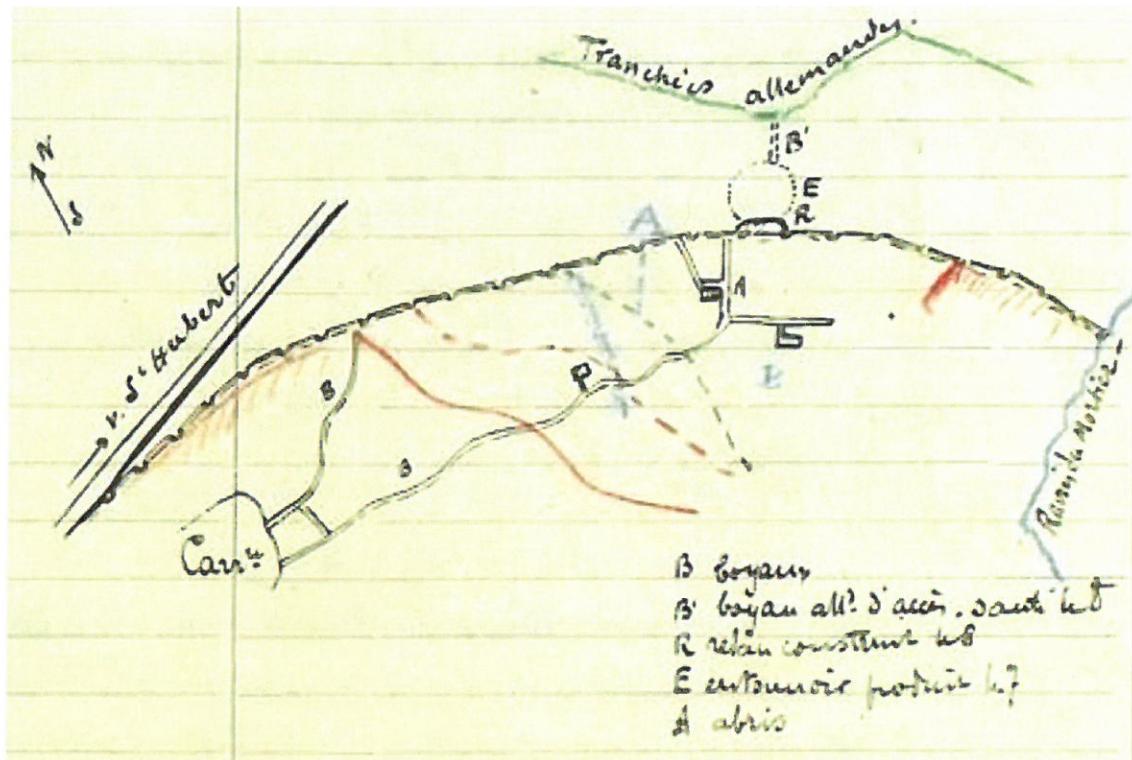
qui, formant barrage à droite, continuait définitivement la progression ennemie sur ce point.

En même temps, une attaque allée à l'intérieur du V formé par les deux routes était repoussée avec des pertes très sérieuses pour l'ennemi dont 400 hommes à peine atteignaient nos défenses accessoires.

Une nouvelle attaque sur les tranchées de la 1<sup>e</sup> Cie était de nouveau tentée dès l'arrivée des renforts amenés du P.C. du chef de Bt<sup>g</sup>. Cette attaque, appuyée à gauche par la section Darrat, réussirait à détruire des barrages construits par les Allemands dans les bogues ; une grande quantité de fusils, baïonnettes et boucliers, étaient enlevés à l'ennemi ; malheureusement la perte successive de tous les chefs de section, et gradés arrêtrait encore le mouvement.

Vers 13<sup>h</sup> une 3<sup>e</sup> attaque est reprise à l'aide des fractions de réserve amenées du P.C. du Lieut. Barrau (1<sup>e</sup> Cie) et du P.C. du secteur de liaison (2<sup>e</sup> Cie). L'action menée cette fois par le Capteur Hénault ne peut progresser que de 990 mètres.

À 15<sup>h</sup> 30, arrivait à la carrière un peloton de la 1<sup>e</sup> Cie du 5<sup>g</sup> (Capteur Delmas) amené de la Harazée. Ce peloton, en ralliant avec lui les débris des 2<sup>e</sup> et 1<sup>e</sup> Cies, prononçait de nouveau un violent effort qui nous amenait jusqu'au pointillé noir du croquis. Mais la disparition successive de la plupart



des cadres et les très grosses pertes subies au cours de ces attaques (2/4e bataillon du 5<sup>e</sup> bataillon) produisaient un flottement à la droite de l'attaque et amenaient un recul des sections du 5<sup>e</sup> qui étaient en suspens.

Ce recul était arrêté par le Capteur Cailteaux et la ligne reportée en avant, mais en dérivant à gauche jusqu'en pointille bleu (A). La <sup>gauche</sup> droite prise en flanc par une contre-attaque allemande partant de l'abri B ne pouvait que se cramponner sur place.

La nuit était arrivée. On travailla sur place en cherchant à progresser à coups de pétards. À droite, le 5<sup>e</sup> dut fléchir légèrement et la ligne définitive devint la tranchée marquée en bleu sur le croquis. Cette tranchée fut construite pendant la nuit du 9 au 10 par les sapeurs de la Cie du Génie 2<sup>nd</sup>, sous la protection de la ligne qui s'était cramponnée quelques mètres en avant.

**Sources:** Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Mairie de Denain; Cartographie IGN Géoportail;